

Accord de Partenariat

Ministère de l'Education nationale et Microsoft France



Le Plan Numérique à l'Ecole est un projet ambitieux, unique par son ampleur en Europe. Acteur de la transformation numérique de l'Etat depuis plus de 30 ans, Microsoft France a souhaité s'engager plus en avant aux côtés des acteurs de l'e-Education. Le présent partenariat avec le Ministère de l'Education nationale a pour but de contribuer à la réussite de ce plan majeur pour le renforcement de l'Education nationale et de l'égalité des chances. Dans ce but, fort de son expérience de projets de déploiement du numérique dans l'Education de par le monde, Microsoft met à disposition des acteurs de l'enseignement son savoir-faire en matière d'accompagnement du changement.

Microsoft France croit à la capacité des acteurs de l'Education Nationale à créer et à innover, ainsi qu'au dynamisme de l'écosystème du numérique français en ce domaine. C'est pourquoi Microsoft France a souhaité s'engager dans une coopération forte avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui s'articulera autour de cinq axes :

1. L'engagement dans une démarche visant à l'adhésion à une « Charte de confiance » en cours de rédaction sous l'égide des services de l'Etat permettant d'assurer la protection de la vie privée et des données personnelles des élèves et des enseignants ;
2. L'accompagnement et la formation des acteurs du Plan Numérique à l'Ecole ;
3. La mise à disposition de solutions pour une utilisation intelligente, facile et optimale des équipements mobiles ;
4. Une expérimentation pour l'apprentissage du code à l'école ;
5. Une aide aux acteurs français de l'e-Education.

Ces actions seront mises en œuvre sur une période de 18 mois à compter du 26 novembre 2015. Le présent Accord de partenariat ne présente aucun caractère d'exclusivité. .

Pour des raisons propres à l'organisation du groupe Microsoft, Microsoft France tient à préciser que la recherche des objectifs définis ci-dessus mobilisera nécessairement plusieurs autres entités du groupe Microsoft. Ainsi, dans le cadre des efforts de mise en œuvre concrète de certains de ces axes de partenariat, Microsoft France pourra être conduit à considérer la conclusion de contrats spécifiques impliquant, le cas échéant, l'engagement d'autres entités du groupe Microsoft.

- 1. Engagement dans une démarche d'adhésion à une « Charte de confiance » permettant d'assurer la protection des données personnelles des élèves et des enseignants.**

Microsoft s'engage à une démarche visant à l'adhésion une « charte de confiance », véritable pacte portant sur l'engagement de la protection des données personnelles et de la vie privée des élèves et des enseignants-auquel chaque éditeur ou fournisseur de services pourra adhérer.

2. Accompagnement et formation des acteurs du Plan Numérique à l'Ecole

Trois groupes d'acteurs portent le Plan Numérique à l'Ecole : les Services du Ministère de l'Education nationale, les cadres académiques avec les chefs d'établissements scolaires et les enseignants. La réelle transformation du système scolaire Français passe par la réussite de leur action et leur capacité à convaincre leurs équipes et leurs partenaires.

L'expérience de Microsoft acquises au travers de la participation à plusieurs projets de transformation numérique de par le monde, lui a permis de développer des méthodologies efficaces de déploiement des solutions numériques au sein des organisations scolaires. Cette expérience pourrait venir en complément du travail réalisé par le ministère sur la « conduite du changement ». Elle peut ainsi permettre à Microsoft France de proposer :

- **Des séminaires sur le pilotage des projets de déploiement d'équipements mobiles et de plateformes numériques basées sur des technologies Microsoft dans l'Education :**

Ces séminaires seront destinés aux décideurs et porteurs des projets de haut niveau, au sein des services du Ministère ou des académies.

Ils permettront de préciser les points de vigilance observés par Microsoft au niveau international et de proposer différentes alternatives stratégiques du plan de déploiement. 300 personnes pourront ainsi être **formées par sessions de 20 personnes**.

- **Des ateliers d'accompagnement des chefs d'établissements et des cadres académiques pour la réussite de la transformation numérique des établissements utilisant les technologies Microsoft :**

Ces acteurs sont la clé de la réussite des projets numériques. Les chefs d'établissements et les cadres académiques constituent l'encadrement de terrain qui porte la responsabilité de convaincre et de mobiliser les enseignants. C'est le maillon le plus important de la chaîne éducative.

Microsoft propose d'organiser, avec l'appui du tissu associatif et en cohérence avec les travaux de conduite du changement proposés par la DNE, des ateliers de « gestion du changement » dans l'ensemble des académies. L'objectif serait de toucher 2 500 chefs d'établissements (par session de 20 personnes).

- **Un accompagnement des enseignants dans l'utilisation des équipements mobiles utilisant les technologies Microsoft en classe :**

Afin de permettre aux enseignants de maîtriser les environnements numériques proposés par Microsoft en classe, Microsoft France propose plus de 1 000 journées formations en présentiel et à distance. Ces formations seront basés sur le dispositif « Compétences du 21^{ème} siècle ».

- **Mise à disposition d'une plateforme de parcours de formation « de type « jeux sérieux » et des ressources associées :**

En appui aux différentes initiatives terrain décrites ci-dessus, Microsoft envisage de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs du Plan Numérique à l'École, une plateforme de formation à distance. Cette plateforme permettra de construire des parcours pédagogiques personnalisés et proposerait une expérience utilisateur de jeux

Accord de Partenariat

Ministère de l'Education nationale et Microsoft France

sérieux. Elle permettrait aux enseignants de disposer d'un avatar, de badges reflétant leur progression, et de dialoguer avec leurs pairs. Cette plateforme pourrait ainsi constituer un complément à Magistère, la plateforme de formation formelle du Ministère.

Afin que cette initiative puisse porter tous ses fruits, Microsoft propose que le Ministère de l'Education s'attache à faciliter la participation des personnels destinataires de ces mesures, et permette l'organisation de certaines sessions au sein d'établissements scolaires.

3. Mise à disposition de solutions pour une utilisation intelligente, facile et optimale des équipements mobiles

- **Mise à disposition de l'écosystème Cloud de Microsoft (Office 365 Education, Microsoft Azure Active Directory, etc...) pour tous les établissements scolaires du Plan Numérique à l'Ecole qui le souhaiteraient.**

Ces outils permettent de déployer les équipements individuels mobiles (EIM) et de proposer des services permettant de décroquer la classe et de transformer le processus pédagogique. Dans cet environnement, complémentaire aux ENT, les enseignants et élèves peuvent, communiquer, s'organiser, les enseignants et les élèves peuvent produire, coproduire, échanger et stocker des documents et des vidéos. Ils peuvent créer une classe virtuelle (éventuellement inversée) et interagir dans une dynamique de réseaux sociaux privés et sécurisés.

Microsoft France accompagnera ainsi les projets de mise en œuvre par la mise à disposition de guides de déploiement spécifiques au Plan Numérique à l'Ecole, des conseils de mise en œuvre à l'adresse des Directeurs des Systèmes d'Information et des sessions de formation techniques et fonctionnelles dans les académies.

- **Microsoft France propose de co-construire avec le Ministère et les utilisateurs terrain des situations expérimentales de déploiement s'appuyant sur l'écosystème Microsoft permettant de tester trois situations complémentaires :**
 - Usages des services de Microsoft (notamment Office 365 Education et MDM Intune) en complémentarité des ENT (existants)
 - Usages des services d'Office 365 Education adossé à Microsoft Azure Active Directory, fournisseur identité sans ENT
 - Usages des services d'Office 365 Education adossé à Microsoft Azure Active Directory, fournisseur identité en complément de l'ENT
- **Développement et expérimentation d'une plateforme universelle de collaboration, d'accès aux ressources et de gestion des équipements mobiles**

La gestion du parc d'équipements mobiles nécessite un dispositif de solutions prévu à cet effet, tel que décrit dans le référentiel CARMO.

Microsoft France propose de co-construire avec le Ministère et les utilisateurs terrain un prototype permettant une gestion intégrée de ces équipements, afin de permettre un accès aux contenus de la manière la plus simple et la plus sécurisée possible.

Accord de Partenariat

Ministère de l'Éducation nationale et Microsoft France

- Création et expérimentation d'une plateforme d'analyse des données d'apprentissage des élèves, basée sur les outils décisionnels (learning analytics) et l'Adaptive Learning de Microsoft, pour une meilleure compréhension de ces tendances dans l'éducation.

Ce programme rentre dans le cadre global des expérimentations conduites par la DNE sur l'analyse des données et des traces d'activités d'apprentissage, il permettra de définir les indicateurs et le niveau de suivi, de récupérer les données nécessaires au renseignement de ces indicateurs (données, traces d'activités, etc.) de mettre en place les algorithmes d'analyse. Le programme permettra de définir les rapports de suivi accessibles tant au niveau des enseignants, que des équipes de direction des écoles et établissements ou qu'au niveau départemental, académique et national.

Ce programme comporte plusieurs volets, il fera notamment l'objet d'un suivi éthique et juridique conduit par le Ministère et des universités et auquel Microsoft France s'engage à contribuer.

Un soin particulier sera apporté à la confidentialité et la sécurité des données utilisées. Un protocole de traitement des données élèves pourra être décrit et soumis à la CNIL pour avis ou autorisation.

Les services du Ministère de l'éducation s'engagent à collaborer à la spécification du démonstrateur et à mobiliser des enseignants dans un cadre expérimental pour le recueil des besoins et le retour d'expérience. Ils expliciteront également les conditions nécessaires au déploiement de la solution dans une (voire deux) académies.

4. Expérimentation pour l'apprentissage du code à l'école

Microsoft France propose à titre expérimental à deux Académies l'accès à une plateforme permettant de déployer, un programme d'apprentissage du code fondé sur le jeu. Microsoft France envisage par ailleurs des modalités de mobilisation et d'accompagnement du tissu associatif afin de rendre possible, si d'autres académies étaient intéressées par un tel projet, un passage à l'échelle nationale.

Ainsi, les éléments du programme que Microsoft France propose sont les suivants :

- L'accès à une plateforme permettant aux établissements scolaires qui le souhaitent de participer à l'expérimentation, dans une limite de 20 classes dans deux académies différentes ;
- Des ateliers de formation des enseignants afin de les préparer à l'animation des cours d'initiation au code ;
- La mise à disposition d'un réseau social privé pour les enseignants aux fins d'encourager les échanges entre pairs et de recueillir les retours d'information ;
- L'élaboration d'un livre blanc, en ligne avec le nouveau programme scolaire, pour l'apprentissage du code, lequel serait mis gratuitement à disposition des enseignants.

Accord de Partenariat

Ministère de l'Education nationale et Microsoft France

5. Aide aux acteurs français de l'e-Education

Ce plan d'aide se traduira par un support financier, technique, opérationnel et commercial aux différents acteurs français de l'e-Education :

- **Les constructeurs français de terminaux mobiles**
Microsoft France souhaite apporter son soutien aux constructeurs français pour les aider à développer leurs plateformes Windows, amplifier leurs actions marketing ainsi que leur faciliter l'accès aux marchés français et internationaux.
- **Les éditeurs d'applications éducatives**
Microsoft souhaite accompagner tant financièrement que techniquement les éditeurs français développant des Windows Apps ainsi que des Apps universelles (Xamarin, HTML5). Microsoft France envisage également dans ce cadre une mise en visibilité de leurs produits sur différents supports marketing ainsi que sur le site de Microsoft Education France.
- **Les éditeurs de ressources numériques et de manuels scolaires**
Les solutions éditées par le groupe Microsoft donnent d'ores et déjà aux éditeurs qui le souhaitent la possibilité d'intégrer leurs manuels numériques à Office 365 Education. Ceux-ci peuvent ainsi s'ils le désirent mettre ces manuels à disposition gratuitement auprès des établissements scolaires utilisant Office 365 Education. De la même manière ces éditeurs peuvent s'appuyer sur la gestion d'identité de Microsoft Azure et en faire profiter gratuitement le public scolaire.

Communication

Soucieux que la communication qui pourra être faite sur des différents axes de partenariats évoqués dans les présentes se fasse en coordination avec les équipes du Ministère de l'éducation nationale, Microsoft se proposera de prendre attache avec les services du Ministère afin de convenir, de modalités de communication.

Microsoft et le Ministère s'entendront pour :

- Se soumettre mutuellement pour accord préalable avant impression ou diffusion, tout projet de communication envisagé concernant ou mentionnant un des axes de partenariat évoqués aux présentes et/ou portant le logo de l'autre et ce, quel qu'en soit le support ;
- Se notifier tout projet de communication par article de presse, reportage radio, reportage télévisé, afin de s'entendre sur les éléments de langage qui seront utilisés ;

Gouvernance

Le contenu de l'accord de partenariat est rendu public sur les sites du Ministère De l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de Microsoft France.

Conscient que la réussite des différents axes du plan pour l'Education évoqués dépend d'un étroit partenariat avec les équipes du Ministère de l'éducation nationale, Microsoft France souhaite d'ores et déjà mettre en place, en concertation avec le Ministère, un **comité de suivi** aux fins d'assurer la

Accord de Partenariat

Ministère de l'Education nationale et Microsoft France

coordination de l'ensemble des projets. Il aura pour mission d'en suivre les travaux, d'en valider les livrables, d'orienter et de faciliter les avancées du projet et d'assurer la communication de projet à destination des parties-prenantes internes et externes.

Ce comité de suivi se réunira à une fréquence semestrielle et sera composé à part égale de représentants du Ministère de l'Education nationale et de Microsoft France.

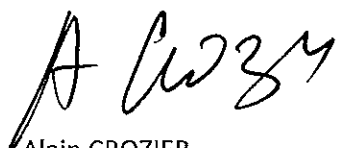
Des **équipes de projet** seront constituées pour mener les travaux opérationnels, produire les livrables, assurer le compte-rendu régulier du projet et soumettre les points d'orientation au comité de suivi. Chaque projet sera porté par une équipe, composée de participants du Ministère de l'Education nationale, de Microsoft et de contributeurs externes (chercheurs et universitaires, associations, partenaires de l'écosystème français de Microsoft, etc.). Les différentes équipes de projet se réuniront aussi souvent que nécessaire.

Fait à Paris en deux exemplaires originaux, le

Pour le Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche


Najat VALLAUD-BELKACEM

Pour Microsoft


Alain CROZIER
Président Microsoft France

Accord de Partenariat
Ministère de l'Éducation nationale et Microsoft France

Annexe 1 : Office 365 Éducation est un ensemble de services facilitant la collaboration et le partage des exercices. Il est proposé gratuitement aux étudiants suivant des cours dans un établissement. Office 365 Education inclut Office Online (Word, PowerPoint, Excel et OneNote), un espace de stockage OneDrive de 1To, le réseau social privé « Yammer » et l'outil d'intranet-extranet « SharePoint ».